## Nos conditions générales de ventes

Φ Nos prix s'entendent pour marchandises enlevées.
Φ Les marchandises voyagent au risque et péril du destinataire, même lorsque les prix sont établis franco gare ou domicile.
Φ Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est pas faite par écrit dans les huit jours de la réception.
Φ L'introduction d'une réclamation n'autorise jamais le client à retarder le paiement d'une facture arrivée à son échéance.
Φ Toutes nos factures sont payables comptant.
Φ En cas de retard de paiement, le montant de la facture sera majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable de 15% avec un minimum de 38 € par facture à titre d'indemnité forfaitaire conventionnelle.
Φ Les intérêts de retard comptent à raison de 12% l'an.
Φ Les articles et promotions sont sous réserve de disponibilité et dans la limite du stock.
Φ En cas de contestation, le tribunal de Commerce de Liège reste seul compétent.